

PLAN LOCAL D'URBANISME

15U21

Rendu exécutoire le

Modification n°1

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Date d'origine :

Mars 2022

PLU approuvé le 29 Janvier 2018 - Etude réalisée par Urba-services

Modification n°1 - APPROBATION - Dossier annexé
à la délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Géog-Urb)

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER POUR NOTIFICATION -

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Vignemont :

- Pièce 4 : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Pièce 5a : Règlement
- Pièce 5c : Règlement graphique « Village » (plan au 1/2000^{ème})
- Pièce 5d : Emplacements réservés

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 29 janvier 2018 n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.